

Génocide des Tutsis au Rwanda / La France et le génocide des Tutsis

17 mai 1994 : l'embargo de l'ONU sur les ventes d'armes au régime génocidaire rwandais violé par la France

Publié le 19 mai 2025 - **Camille Lesaffre**

Complicité de la France dans le génocide des Tutsis au Rwanda
Génocide des Tutsis du Rwanda Justice Coopération militaire Crimes
contre l'humanité

Le 17 mai 1994, au 40e jour du génocide des Tutsis au Rwanda, l'ONU impose un embargo sur les armes. La France a malgré tout maintenu son soutien au gouvernement rwandais génocidaire notamment via des livraisons d'armes. Aujourd'hui, deuxième exportatrice d'armes au monde, Paris poursuit sa coopération militaire et policière avec des régimes criminels. La classe politique française continue de se déshonorer de manière décomplexée en soutenant un génocide annoncé, proclamé et internationalement toléré : celui des Palestinien-nes.

Malgré le déclenchement du génocide, le 7 avril 1994, la France a choisi de préserver son alliance stratégique avec le Rwanda en soutenant sur les plans diplomatique, militaire et financier le Gouvernement Intérimaire Rwandais (GIR) génocidaire. Le 27 avril, le

gouvernement français est le seul d'Occident à recevoir une délégation du GIR, constituée de Jean Bosco Barayagwiza, chef de la Coalition pour la défense de la République et de la démocratie (CDR), parti extrémiste, et de Jérôme Bicomumpaka, Ministre des Affaires étrangères. Ce dernier est reçu par son homologue français Alain Juppé, qui n'a, jusqu'à ce jour, jamais exprimé de regret. Dès le 30 avril 1994, le Conseil de sécurité des Nations Unies met en garde

"contre le fait que la situation au Rwanda serait encore considérablement aggravée si l'une ou l'autre des parties devait avoir accès à des armes supplémentaires. Il demande instamment à tous les Etats de s'abstenir de fournir des armes ou une assistance militaire de quelque ordre que ce soit aux parties au conflit. Il se déclare prêt en principe à envisager sans tarder un embargo sur les armes au Rwanda".

NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/RES/918 (1994)
17 mai 1994

RESOLUTION 918 (1994)

Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 3377e séance, le 17 mai 1994

Le Conseil de sécurité,

Résolution 918 du 17 mai 1994 votée par le Conseil de sécurité des Nations unies imposant un embargo international sur les armes à l'encontre du Rwanda

Le 17 mai 1994, au 40e jour du génocide, l'ONU adopte la résolution 918 qui impose un embargo sur les armes au Rwanda. Mais cette sanction n'empêche pas les armes d'arriver par Goma, au Zaïre (aujourd'hui République Démocratique du Congo), au su et au vu des militaires français de l'opération Turquoise lorsqu'ils contrôlent l'aéroport ^[1]. Le 28 mai 1994, le mercenaire Paul Barril, au service du

clan Habyarimana et pleinement intégré dans la "stratégie indirecte" des autorités politiques et militaires françaises [2], signe à Paris un contrat de formation et de livraison de munitions avec le gouvernement génocidaire. Paris est parfaitement au courant, en témoignent plusieurs documents d'archive [3].

La France a donc continué des livraisons d'armes jusqu'en juin 1994, avant de permettre la fuite des génocidaires au Zaïre et leur réarmement. Les conséquences désastreuses de cette séquence criminelle continuent jusqu'à aujourd'hui d'alimenter le cycle de la violence et les souffrances des populations à la frontière entre le Rwanda et la République Démocratique du Congo.

15 11:22 1994 RWANDA-FRANCE-GOUVERNEMENT Page 1

ipt041 4 I 126 vvvv 940715E00230

RWANDA-FRANCE-GOUVERNEMENT

Rwanda-Paris pret à arreter les membres du gvt

PARIS, 15 juillet, Reuter - Les membres du gouvernement intérimaire rwandais, qui fuient l'avancée des rebelles du FPR, seront mis aux arrêts s'ils tombent aux mains des soldats français dans la zone humanitaire protégée par l'Opération Turquoise, a-t-on appris vendredi de source autorisée à Paris.

"S'ils viennent à nous et que nous en sommes informés, nous les internerons. Il est hors de question que nous acceptions qu'ils poursuivent leurs activités dans notre zone", a-t-on déclaré de meme source.

"Nous ne les mettrons pas tout à fait en prison, mais sous la garde de soldats français afin de les empêcher de poursuivre leurs activités et de les remettre aux Nations Unies si cela nous est demandé", a-t-on précisé.

On a ajouté de meme source que Paris n'avait pu obtenir confirmation de la présence de membres du gouvernement à Cyangugu - à l'intérieur de la zone humanitaire - révélée par d'autres membres de ce gouvernement passés au Zaïre.

La France avait fait savoir jeudi que ce gouvernement, dirigé par des Hutus, était indésirable dans la zone de sécurité instaurée par l'armée française dans le sud-ouest du Rwanda.

On a précisé que cette annonce était la conséquence d'une demande d'asile de la part des membres du gouvernement./JEF/FT
REUTER

151121 jul 94

Lecture du Président
Ce n'est pas ce qui a été dit chez le Premier Ministre
H. Védrine

L'annonce faite par le Quai d'Orsay, le 15 juillet 1994, que les ministres responsables du génocide seraient internés, suscite cette annotation de la main d'Hubert Védrine, alors secrétaire général de l'Elysée : « Lecture du Président. Ce n'est pas ce qui a été dit chez le Premier Ministre ».

Aujourd'hui, la France s'est hissée à la deuxième place des exportateurs d'armes au monde. En 2014, Paris a ratifié le Traité sur le Commerce des Armés (TCA) qui interdit l'exportation de matériels qui "pourraient servir à commettre un génocide, des crimes contre l'humanité [...] contre des civils ou d'autres crimes de guerre". Mais l'appât du gain semble être une boussole plus importante que le respect du droit international pour les entreprises du secteur de l'armement et les

dirigeant-es du "pays des droits l'Homme", qui continuent de se rendre régulièrement complices de crimes odieux dans le cadre de sa coopération militaire et policière ^[4] :

- En armant les appareils répressifs et les forces de l'ordre de régimes autoritaires qui répriment leurs populations dans le sang : en Algérie, au Maroc, au Togo, au Cameroun, au Tchad...
- En armant également ceux impliqués dans des crimes de guerre : Arabie saoudite, Égypte, Émirats arabes unis...



Article de Disclose sur les livraisons d'armes françaises pendant le génocide à Gaza, 17 juin 2024

Non contentes d'avoir facilité, de manière directe ou indirecte, la perpétration du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, une bonne partie des autorités politiques et militaires françaises a en outre prolongé l'action des génocidaires en alimentant une forme de négationnisme bien française ^[5] destinée à camoufler le crime et en brouiller la lecture pour masquer les manquements et les complicités.

Le passé ne passe pas : aujourd'hui la classe politique française continue de se déshonorer de manière décomplexée en soutenant un génocide annoncé, proclamé et internationalement toléré : celui des Palestinien-nes. Comme en 1994 au Rwanda, les grands industriels du secteur de la sécurité et de la défense bénéficient de débouchés créés par les membres de l'appareil d'État - unis par une relation d'actionnariat - en fournissant des équipements décisifs au fonctionnement des armes israéliennes utilisées pour terroriser, déloger et exterminer les Palestinien-nes ^[6].

Il est inacceptable que de telles politiques soient menées en notre nom et dans la plus grande opacité. Il est temps de mettre fin à la coopération militaire et policière de la France avec des régimes criminels, rendue possible par la déshumanisation et la hiérarchisation raciste des vies des pays dits du Sud.

Pour en savoir plus :

- L'État français et le génocide des Tutsis au Rwanda, Raphaël Doridant et François Graner, collection Dossiers Noirs, éditions Agone, 2020 : <https://boutique.survie.org/les-dossiers-noirs/77-l-etat-francais-et-le-genocide-des-tutsis-au-rwanda.html>
- France complice du génocide des Tutsis au Rwanda, brochure pédagogique de l'association Survie, 2024 : <https://survie.org/publications/4-pages/article/la-france-complice-du-genocide-des-tutsis-au-rwanda-6473>
- Guerre à la guerre : une coalition pour désarmer le militarisme, appel à mobilisation unitaire, 2025 : <https://guerrealaguerre.net/notre-appel-antimilitariste/>

LE NÉOCOLONIALISME NE RECULE PAS... NOUS NON PLUS !

**Pour poursuivre ses combats,
Survie a besoin de
votre soutien**

ADHÉREZ ou FAITES UN DON !



[1] Rapport de Human Rights Watch de 1995 « Rwanda/Zaire Réarmement dans l'impunité. Le soutien international aux perpétrateurs du génocide rwandais.» <http://www.hrw.org/legacy/reports/1995/Rwanda1.htm>

[2] "Barril de foudre", Raphaël de Benito, Billets d'Afrique, février 2012
<https://survie.org/billets-d-afrique/2012/210-fevrier-2012/article/barril-de-poudre>

[3] Le crapuleux destin de Robert-Bernard Martin : Bob Denard et le Rwanda, rapport de l'association Survie, 2018
<https://survie.org/publications/brochures/article/le-crapuleux-destin-de-robert-bernard-martin-bob-denard-et-le-rwanda>

[4] Coopération militaire et policière en Françafrique - De l'héritage colonial au partenariat public-privé, rapport de Survie, 2018
<https://survie.org/publications/brochures/article/cooperation-militaire-et-policiere-en-francafrique>

[5] "Un négationnisme français", Billets d'Afrique, juin 2024

<https://survie.org/billets-d-afrique/2024/337-juin-2024/article/un-negationnisme-francais>

[6] <https://padlet.com/stoparmingisraelfrance/stop-arming-israel-france-smlj5i3burhikad3/wish/LNV1Q769yRJOamq3>
